

Edité le : 13/10/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

LOIRE FOREZ AGGLO

17 BOULEVARD DE LA PREFECTURE
B.P. 30211
BP 30211
42600 MONTBRISON Cedex .

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE26-155179		
Identification échantillon :	LSE2610-10922-1		
	Analyse demandée par : ARS Loire Santé et Environnement		
N° Analyse (1):	00235347	N° Prélèvement (1): 00202629	
Nature (1):	Eau de distribution		
Point de Surveillance (	CHAVANNE ST BONNET LE COURREAU	Code PSV (1): 0000001134	
Localisation exacte (1	ROBINET CUISINE - RTE DE PRAMOL		
	Type de point de prélèvement : distribution / Environnement propre (local, autour du robinet) : Oui		
	Absence d'interconnexion avec une ressource privée : Oui / Mode de prélèvement : Robinet /		
	Traitement complémentaire existant sur réseau privée : Non		
	Robinet utilisé régulièrement pour la consommation humaine : Oui / Type de Robinet : Mitigeur /		
	Conditions de prélèvement :		
	Débit maximum 5-10 secondes puis écoulement débit moyen pendant 2 minutes / Démontage de la partie terminale : Non		
	Mode de désinfection du robinet : Alcool / Maintien du cône stérile : Non		
Dept et commune (1):	42 SAINT-BONNET-LE-COURREAU		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,6404439800	Y : 3,9545756100	
UGE (1):	0133 - AEP LFA SAINT BONNET LE COURREAU		
Type d'eau (1):	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
Type de visite (1):	AA	Type Analyse (1): A	Motif du prélèvement (1): CS
Nom de l'exploitant (1):	CA LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION 17 BD DE LA PRÉFECTURE CS 30211 42605 MONTBRISON CEDEX		
Nom de l'installation (1):	ST BONNET LE COURREAU CHAVANNE	Type (1): UDI	Code (1): 000807
Réception :	Réception au laboratoire le 09/10/2026		
Prélèvement :	Prélevé le 09/10/2026 à 13h21 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CARDOSO Clara Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : IND		

.../...

Edité le : 13/10/2026

Identification échantillon : LSE2610-10922-1

Destinataire : LOIRE FOREZ AGGLO

Réception : Réception au laboratoire le 09/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain									
Température de l'eau	17.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			25	#
pH sur le terrain	8.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5	9	#
Chlore libre sur le terrain	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Chlore total sur le terrain	0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03				#
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.06				
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C	230	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Microorganismes aérobies à 22°C	35	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222					#
Bactéries coliformes	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000				0	#
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000			0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2			0		#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2				0	#
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative						
Odeur	Néant	-	Méthode qualitative						
Saveur	Néant	-	Méthode qualitative						
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5				#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5			15	#
Turbidité	0.14	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10			2	#
Analyses physicochimiques <i>Analyses physicochimiques de base</i>									
Conductivité électrique brute à 25°C	137	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	50		200	1100	#
TH (Titre Hydrotimétrique)	4.85	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06				#
Carbone organique total (COT)	0.40	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2			2	#
Titre alcalimétrique complet (TAC)	4.63	° f	Spectrophotométrie automatisée	ISO/TS 15923-2	0.5				#
Cations									
Calcium dissous	17.1	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1				#
Magnésium dissous	1.4	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05				#
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01			0.10	#
Anions									
Chlorures	7.50	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Sulfates	7.20	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50			250	#
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.50		#

Edité le : 13/10/2026

Identification échantillon : LSE2610-10922-1

Destinataire : LOIRE FOREZ AGGLO

Réception : Réception au laboratoire le 09/10/2026

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ		Limites de qualité	Références de qualité	
Nitrates	9.30	mg/l	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5		50		#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.19	NO3- mg/l	Calcul				1		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

42A26

ANALYSE TYPE A (ARS42-2026)

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres analysés.

Eau non conforme aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 modifié pour les paramètres suivants :

- Conductivité électrique brute à 25°C

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Nicolas ROUX
Valideur technique

